

L'aventure de l'ONU au Rwanda: histoire d'un échec non assumé

Analyse et commentaires des livres : **J'ai serré la main du diable** (Outremont :Edition Libre Expression, 2003) du Général Roméo Dallaire et **Le patron de Dallaire PARLE** (Paris : Editions Duboiris, 2005) de Jacques Roger Booh-Booh

Olivier Nyirubugara
Avril 2007



Olivier Nyirubugara, Rédacteur
www.olny.nl
©O. Nyirubugara, October 2006

De toute la littérature post-génocide, les ouvrages du Général canadien Roméo Dallaire - *J'ai serré la main du diable* (2003) – et du diplomate camerounais Jacques Roger Booh Booh – *Le Patron de Dallaire PARLE* (2005) – constituent une catégorie à part, car leurs auteurs avaient eux-mêmes un statut à part dans la crise rwandaise et surtout dans sa résolution. Ils ont eu à fréquenter et à nouer des relations avec tous les acteurs de la scène politique et militaire au Rwanda, ce qui implique une connaissance profonde du borbier rwandais. Les deux auteurs incarnaient la communauté internationale, celle à laquelle d'aucuns ont reproché d'avoir abandonné le Rwanda et les rwandais pendant toute la crise.

L'autre aspect intéressant de ces deux ouvrages est qu'ils sont connectés, l'un – celui de Dallaire – expliquant l'existence de l'autre. Le lecteur remarquera que les deux auteurs, anciens collaborateurs et arbitres onusiens de la crise rwandaise, étaient et sont toujours loin de ramer dans la même direction. Cette différence de lecture de la crise rwandaise pousse le lecteur et tout autre observateur attentionné à soulever des interrogations sur les six mois de cohabitation difficile à Kigali. Si cet état de fait ne fait l'objet d'aucun doute, il reste à démontrer à quel point il a influé sur la situation instable du Rwanda qui s'est aggravée avec l'assassinat du président Juvénal Habyarimana dans la zone sensée protégée par les casques bleus.

La situation telle que décrite par les intéressés eux-mêmes ressemble à un match de football entre deux clubs rivaux (prenons le cas du FC Barcelone-Réal Madrid ou Marseille-PSG), qui pose toujours des problèmes de sécurité. « Le match rwandais » se jouait entre les Forces Armées Rwandaises (FAR) et le Mouvement Républicain pour la Démocratie et le Développement (MNRD) et alliés d'une part, et le Front Patriotique Rwandais (FPR) et ses alliés d'autre part. Inutile de signaler que ce match était celui de tous les dangers nécessitant entre autre un « Pierluigi Collina » onusien ainsi que de bons assistants.

En entamant la lecture, le lecteur a des attentes légitimes, des questions jusque-là sans réponses et dont les réponses « définitives » ne peuvent venir que de la bouche ou de la plume de Dallaire et de Booh Booh. Cet article tentera de soulever certaines questions,

de mettre en relief cette cacophonie onusienne inhabituelle et surtout d'établir un lien entre celle-ci et l'apocalypse qui s'est abattue sur le Rwanda à partir du 6 avril 1994. Le cadre de cet article se situant dans les alentours de cette date fatidique, nous nous limiterons à l'analyse des chapitres 8 et 9 de « *j'ai serré la main du diable* » et de tout le livre de Jacques Roger Booh-Booh.

Deux caïmans dans le même marigot



Jacques Roger Booh
Booh, Représentant Spécial du
Secrétaire Général des Nations
Unies
© Radio Canada

Le titre que Booh-Booh a choisi pour son livre résume à lui seul le contenu de celui-ci et l'intention qu'il avait en décidant enfin de prendre la plume : *Le patron de Dallaire PARLE. Révélation sur les dérives d'un général de l'ONU au Rwanda*. Ce titre laisse comprendre qu'il s'agit d'une réaction, plutôt d'une contradiction de ce qu'un certain général



Le général Roméo Dallaire et les
casques bleus de la MINUAR sous
son commandement.
© Radio Canada

Dallaire a dit. Les termes « patron » et « PARLE » - ce dernier en lettres capitales - ont attiré notre attention. Un patron, dans le sens courant du terme, implique un certain niveau élevé d'autorité, qu'il est impossible de contredire, de saper ou de saboter quand son détenteur PARLE. Ce n'est même pas « un des patrons » de Dallaire, mais plutôt le [seul] patron de Dallaire qui PARLE. Le titre nous paraît pompeux et, après la lecture du livre, nous nous sommes demandé si le titre ne contredisait pas le contenu.

Le constat qui s'impose est qu'il y avait plutôt deux caïmans dans le même marigot rwandais et que celui qui prétendait être le patron de l'autre ne l'était qu'artificiellement. Avant de se rendre au Rwanda, Booh Booh, dont les fonctions de Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies (RSSG) étaient temporairement occupées par Dallaire, avait pressenti le conflit qui allait l'opposer au « patron » temporaire de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR). Il écrit à ce sujet :

C'est au cours de ce briefing [Novembre 1993 au siège des Nations Unies à New York] que j'ai appris que le général Dallaire avait demandé avec insistance de cumuler les fonctions de commandant de la force avec celles de Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU au Rwanda. Je ne me suis pas attardé sur ce volet estimant que si le général Dallaire faisait du cumul de fonctions, une condition sine qua none pour servir au Rwanda, il finirait devant le refus du Secrétaire Général, par claquer la porte et retourner chez lui au Canada (Booh Booh, p.29)

Il y a lieu de mentionner ici le proverbe rwandais suivant : *Ibuye ryagaragaye ntiriba rikishe isuka*, qui signifie littéralement qu'une pierre à découvert ne peut endommager la houe. Donc, Booh Booh est averti que Dallaire convoite son poste et qu'il a tout fait

pour l'obtenir. Dallaire n'a pas attendu longtemps pour commencer à tester son patron. Selon Booh Booh (pp.34-35), « Dallaire, qui avait jusque-là assuré l'intérim du chef de la MINUAR, aurait dû procéder à la passation de service de la mission au représentant spécial que j'étais...Il n'a pas voulu le faire, vingt quatre heures après mon arrivée à Kigali. » C'est dans cette situation d'ignorance totale que Booh Booh a été reçu par le président Habyarimana le 24 novembre 1993, en compagnie de Dallaire.

Revenons encore sur le titre. Pouvons-nous parler, dans les conditions décrites ci-dessus, de « Patron de Dallaire » ? Il apparaît que Dallaire est resté patron de la MINUAR, surtout que celui qui était sensé être son « patron » n'a « jamais su pourquoi il [Dallaire] avait adopté un tel comportement » (Booh Booh, p. 35). Est-ce là l'attitude d'un patron ? Où est son autorité si, à défaut de donner des instructions, il ne peut même pas demander au moins des explications voire réprimander un subalterne rebelle ?

Ayant testé la capacité de réaction de son chef, Dallaire a certainement tiré des conclusions quant au comportement à adopter. Dallaire s'est conduit en vrai patron de la MINUAR en entreprenant des démarches politiques, militaires et diplomatiques à l'insu de son « patron ». Arrêtons-nous un instant sur sa rencontre avec les ambassadeurs français et allemands :

J'ai décidé d'approcher les ambassadeurs français et allemands pour obtenir de l'équipement anti-émeute pour la Gendarmerie, mais pas un des deux pays concernés ne s'est montrés d'accord pour fournir ses ressources. Cela m'a surpris, car ils étaient les premiers à condamner la violence civile et à supplier le gouvernement rwandais de ne pas réagir de manière trop violente. Cependant, au moment de joindre le geste à la parole, ils ne faisaient rien. (Dallaire, pp. 231-2)

Les diplomates doivent avoir été surpris d'avoir à faire à Dallaire, alors qu'ils devraient normalement traiter avec un Chef de Mission Diplomatique comme eux. N'est-ce pas peut-être la raison pour laquelle ils ont rejeté sa demande ? Certainement qu'ils se sont posé des questions quant à la cohésion à la tête même de la MINUAR.

Il est doré et déjà facile de dire que cette cohésion n'a jamais existé, puisqu'à la base il y avait ce conflit de fonctions, que Booh Booh n'a pas su gérer en mettant son subalterne en garde. Il s'est juste contenté de « signaler que la MINUAR a été confrontée à des problèmes de disfonctionnement regrettables », car « le général Roméo Dallaire qui avait tenté en vain d'être nommé à la fois représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et commandant de la force de la MINUAR au Rwanda, a entrepris un travail de sape au sein de la mission. » (Booh Booh, p. 13).

A notre avis, un bon patron c'est celui qui parvient à détecter les problèmes à temps, et, surtout qui parvient à prendre des mesures appropriées pour les juguler. C'est lui, en fin de compte, qui rédigera le rapport de mission et non ceux qui ont sapé sa mission. En plus de cela, Booh Booh accuse Dallaire d'être un raciste qui a « dû beaucoup souffrir de travailler sous l'autorité d'un africain ». (Booh Booh, p. 15)

La litanie des griefs de Booh Booh est longue. Mais signalons encore quelques unes des allégations graves, avant de conclure cette partie. Les paragraphes précédents nous montrent que Dallaire ne voulait aucun succès de Booh Booh, et que, quand bien même celui-ci parvenait à faire une percée quelconque, Dallaire s'arrangeait pour saper ses efforts. L'une de ces percées diplomatiques est la rencontre gouvernement -FPR du 10 décembre 1993, que Booh Booh dit avoir organisée après des consultations intensives. Au cours de cette rencontre, le premier ministre Agathe Uwilingiyimana et le président du FPR Alexis Kanyarengwe ont signé une « importante déclaration » qui a provoqué un sentiment d'optimisme général. Selon Booh Booh, cela ne devait pas plaire à Dallaire :

Acceptant mal le succès que j'avais remporté ce jour-là, le général Dallaire est venu brusquement interrompre la réunion sous prétexte que, pour des raisons de sécurité, il était obligé de ramener chaque partie contractante à sa base. Ce qui était faux. Ce comportement insolite s'est répété à plusieurs occasions. (Booh Booh, p. 52)

Quelques unes de ses autres nombreuses occasions furent pendant la reprise des hostilités, juste après l'attentat contre le président Habyarimana. Booh Booh n'a jamais pu rencontrer le premier ministre Jean Kambanda du gouvernement intérimaire « pour des raisons de sécurité qu'évoquait tout le temps Dallaire » (Booh Booh, p. 120) ; il n'a pas pu aller jusqu'au bout de la réunion qui regroupait les FAR et le FPR le 15 avril 1994. Au sujet de cette réunion dont le but était de conclure un cessez-le-feu, Booh Booh écrit :

Le débat s'est engagé sur ma méthode de travail et a évolué de façon constructive e lorsque d'un geste brutal et intempestif, le général Dallaire a interrompu les discussions pour des raisons fallacieuses de sécurité...Ce n'était pas la première fois que ce général agissait ainsi ; il était visiblement hors de lui chaque fois qu'il me voyait faire un travail de taille pour la MINUAR car il a toujours voulu accrédié l'idée, bien sûr fausse, que c'était lui qui était le cerveau de la mission et faisait tout le travail.(Booh Booh, pp. 173-174)

Enfin, Dallaire devait empêcher la rencontre dite de la dernière chance, qui devait se tenir dans la matinée du 7 avril 1994 chez l'ambassadeur des Etats-Unis et qui devait regrouper les ambassadeurs occidentaux et des officiers supérieurs des FAR. Il n'a pas voulu fournir l'escorte ni à son chef ni aux ambassadeurs. (Booh Booh, p.156).

Il n'est pas utile de citer tous les conflits opposant les numéros un et deux de la MINUAR. Posons-nous plutôt la question de savoir qui des deux « caïmans » avait le contrôle du marigot. Théoriquement, Booh Booh était le patron, mais pratiquement, Dallaire contrôlait toute la situation. Il empêchait son chef d'accomplir sa mission alors que lui, Dallaire, semblait être hors de portée de l'autorité de Booh Booh. En effet, dans tout son livre, celui-ci ne fait que se plaindre, signaler ses tentatives. Nulle part il ne parle d'une quelconque mesure disciplinaire qu'il aurait prise pour remettre Dallaire à sa place ; nulle part il ne parle d'un rapport qu'il aurait rédigé pour exiger la relève de Dallaire.

Les trois dernières citations portent sur des succès diplomatiques qui auraient peut-être pu constituer un point de départ vers la paix. Dallaire les a sabotés et son chef l'a accepté et n'a pris aucune mesure. Cela s'appelle soit de l'impuissance face au tout puissant Dallaire, soit du laisser-faire qui se rapproche de l'irresponsabilité. Nous serions heureux de lire la réponse de Booh Booh à cette question, que toute une génération victime des événements du Rwanda attend de lui.

Des « diables » et des « anges »

Dans la section précédente, nous avons vu que le général Dallaire a d'abord testé son « patron » et a dû se rendre compte que sa force de nuisance était faible sinon inexistante. Dès cet instant, du moins selon le livre de Booh Booh, il a décidé de rester le « cerveau de la mission » qu'il était avant l'arrivée de Booh Booh en Novembre 1993, et de faire seul « tout le travail » (Booh Booh, p.174)

Ayant donc les mains libres, Dallaire a d'abord divisé la classe politique rwandaise en deux camps : celui des extrémistes hutu qui veulent en finir avec les Tutsis et celui des Tutsi et des Hutu modérés pro-FPR qu'il appelle aussi les Hutu du sud. En décrivant ses interlocuteurs du côté du gouvernement, Dallaire utilise une technique consistant à d'abord « diaboliser » l'interlocuteur sans même se donner la peine d'étayer ses allégations. Ainsi, parlant du ministre de l'intérieur Faustin Munyazesa, il le qualifie d'« extrémiste du MRND bien connu » (Dallaire, p. 251), et plus loin il lance encore : « Je savais très bien qu'en m'adressant aux ministres de la Défense et de l'Intérieur, je parlais à des extrémistes. » (Dallaire, p. 252). Nous aurions bien voulu comprendre ce que Dallaire veut dire par « extrémiste bien connu » et surtout comprendre pourquoi il lance une telle affirmation sans la faire accompagner d'une explication. Son chef fait un peu mieux, car toutes les allégations contre Dallaire sont étayées par au moins un exemple.

La description la plus frappante est celle qu'il réserve au colonel Théoneste Bagosora. Le lecteur remarque qu'au-delà des mots se cache une haine profonde. Bagosora était un important interlocuteur de Dallaire en matière de sécurité. Dès lors, nous sommes en droit de nous demander comment la collaboration entre la MINUAR et le Ministère de la Défense aurait pu être franche et surtout fructueuse si, dès les premiers mois de sa mission, Dallaire considérait déjà le ministre de la Défense et son directeur de cabinet d'extrémistes. Survolons quelques uns des passages où Dallaire a bien voulu nous présenter Bagosora. Quelques heures après la chute de l'avion de Habyarimana, Bagosora présidait à une réunion de crise au ministère de la défense en sa qualité de directeur de cabinet de ce ministère. Dallaire, qui fit irruption dans la salle, écrit :

Le fait qu'il [Bagosora] soit le responsable ne présageait de rien...S'agissait il d'un coup d'Etat bien organisé ou ses officiers étaient-ils là pour maintenir la paix jusqu'à ce que soit choisie la personne qui prendrait le pouvoir ? La présence de Bagosora ébranlait le maigre espoir que j'entretenais : celui que ce coup d'Etat –si coup d'Etat il y avait – ait été planifié par des éléments modérés de l'armée et par la Gendarmerie. (Dallaire, pp. 291-292)

Les deux camps dans l'esprit de Dallaire apparaissent dans ce passage. Les bons – les modérés – et les mauvais, à la tête desquels se trouvait Bagosora. Encore une fois, nous aurions bien voulu savoir comment Dallaire parvenait non seulement à déceler les extrémistes et les modérés, et surtout à les diviser en sous catégories de Hutu extrémistes bien connus [c'est comme ça qu'il qualifie le ministre Munyazesa] et de Hutu modérés bien connus [c'est la description qu'il fait du ministre Félicien Gatabazi]. Dallaire devait avoir une échelle sur laquelle elle plaçait les extrémistes de différents niveaux, y compris mêmes ceux qu'il ne connaissait pas, tel que l'ambassadeur du Rwanda à l'ONU, Jean Damascène Bizimana. Concernant ce diplomate, Dallaire a demandé qu'il ne siége pas au Conseil de Sécurité car, dit-il « j'étais donc là avec ma toute petite unité de renseignement dont les membres risquaient leur vie pour glaner des bribes d'informations pendant que les extrémistes étaient branchés directement sur des sources de renseignements à caractère stratégique leur permettant de suivre tous mes mouvements sans problème » (Dallaire, p. 256)

Toujours à propos de Bagosora, Dallaire regrette que la réunion du 7 avril n'ait pu avoir lieu, car « nous avons perdu là une belle occasion d'influencer Bagosora » (Dallaire, pp. 303-304). Tout lecteur curieux se posera la question de savoir quel obstacle formait Bagosora entre le soir du 6 et la matinée du 7 avril.

Du côté des « bons », Dallaire ne manque pas de qualificatifs et de louanges, tout cela accompagné de préjugés et de jugements hâtifs. Considérons cette soirée de fin février 1994 que Dallaire nous décrit, et surtout la conclusion à laquelle il arrive :

Ce soir là [le 20 février 1994], à la résidence de l'ambassadeur de Belgique, au centre de Kigali, un dîner était donné en l'honneur de la délégation belge qui quittait le pays. Willy Claes allait être au premier rang pour connaître la nature explosive de la politique au Rwanda. La communauté diplomatique au grand complet, le RSSG, les chefs des partis politiques officiels, y compris le FPR et moi-même, représentant la MINUAR, avons été invités. Les extrémistes étaient assis à côté des modérés. ..C'est alors que quelque chose de totalement inattendu s'est produit. J'étais assis près de Félicien Gatabazi - chef du très influent PSD (un parti encore uni), Hutu modéré bien connu du sud et très pro-FPR. Il avait un peu trop bu et entraînait dans une très vive discussion avec des membres du MRND au sujet de leurs idées extrémistes. Plus Gatabazi buvait, plus il était bruyant jusqu'au point où il s'est mis à hurler. Il a commencé à insulter certains membres du MRND, les a accusés de manipuler le processus politique et d'être la cause de l'impasse. La pièce est devenue totalement silencieuse, les invités voulant tous entendre. Gatabazi avait déjà accusé publiquement la Garde présidentielle de procéder à l'entraînement de milices dans la caserne de Kanombe, et avait reçu un certain nombre de menaces de mort. Ce soir là, il n'avait pas peur. J'ai essayé d'alléger le climat en l'interrompant pour changer le sujet de conversation, cependant, le dommage était fait.

Lorsque j'ai regardé dans les yeux des extrémistes du MRND, j'ai senti une haine incroyable nous submerger, Gatabazi et moi. Je n'avait aucun doute

quant au fait que Gatabazi avait signé lui-même, ce soir là, sa condamnation à mort. Pourtant, c'est Faustin Twagiramungu qui est tombé dans une embuscade en rentrant chez lui. Il s'en est sorti, mais un de ses gardes du corps a été tué. ... (Dallaire, p. 247)

Tous ceux qui ont lu le livre du [lieutenant Abdul Ruzibiza](#) (*Rwanda : Histoire secrète, 2005*) seront frappés par la certitude avec laquelle Dallaire parle de [la mort de Gatabazi](#). Il ne suspecte aucunement les invités du FPR qui assistaient à cette scène et qui auraient pu en profiter pour régler quelques comptes que nous ignorons. Dallaire ne prend même pas cette précaution intellectuelle de mettre certaines affirmations au conditionnel, ce qui le mettrait à l'abri de tout soupçon de partialité. Son patron s'y prend plus élégamment en signalant une possible responsabilité du FPR tout en notant le manque de preuve formelle. Il écrit :

Le nom du FPR a été cité plusieurs fois dans plusieurs cas d'assassinats avant le 6 avril 1994. Les assassinats de Félicien Gatabazi, ainsi que celui d'Emmanuel Gapyisi, ont mis en effet en cause le FPR, même si des preuves formelles n'ont pas été apportées. Je constate que Dallaire n'a mis à ma disposition aucun rapport précis sur ces faits. (Booh Booh, p. 118)

Parlant justement de cette partialité de Dallaire, Booh Booh fait remarquer que Dallaire « ne se montrait jamais curieux sur les actions militaires ou para militaires du FPR » (Booh Booh, p.70) alors que les rumeurs sur les préparatifs de guerre devenaient persistants. Booh Booh signale également que son commandant de force négligeait de vérifier les sources de ravitaillement du FPR, ce qui rendait son travail « partial et déséquilibré puisqu'il ne s'attaquait qu'aux caches d'armes et aux achats d'armes imputés à Habyarimana » (Booh Booh, p.95). Encore une fois, Booh Booh nous présente Dallaire comme étant un obstacle à sa mission de paix au Rwanda. Lui, le patron, se comportait plutôt en observateur, car apparemment il ne prenait que note pour écrire ses mémoires plus tard. Qu'a-t-il fait quand il s'est rendu compte que Dallaire était partial ? Qu'a-t-il fait quand il a suspecté que Dallaire logeait une femme tutsi sous son toit (Booh Booh, p. 121) ? Plus grave encore, Booh Booh avoue que le FPR avait infiltré la MINUAR (Booh Booh, p. 117), et que Dallaire était le « sous-marin » du FPR au sein de la MINUAR (Booh Booh, p. 121), ce qui aveuglait cette force quant aux méthodes d'action du FPR.

Ces éclaircissements que nous apporte Booh Booh, même s'ils le mettent dans une position délicate d'observateur impuissant et silencieux et non de patron, étayent le schéma de Dallaire sur lequel apparaissent des extrémistes, des extrémistes connus, des modérés et des modérés connus ainsi que des Tutsi (sans catégories). Il est doré et déjà facile de répondre à la question suivante : extrémistes/ modérés connus de qui ? Très probablement des infiltrés au sein de la MINUAR et/ou de celle[s] que Dallaire logeait sous son toit.

Le lecteur qui s'intéresse à la situation politique des années 50 et 60 et surtout de la période directement avant et directement après la Révolution de novembre 1959, sera surpris de trouver des similitudes frappantes entre ce schéma de Dallaire et celui d'un autre officier, le colonel Guy Logiest, résident spécial au Rwanda à cette époque. Les

deux officiers auront joué un rôle décisif dans les changements politiques survenus pendant qu'ils étaient aux commandes au Rwanda. Coiffant l'Administration coloniale belge au Rwanda, Logiest –dépêché au Rwanda en novembre 1959 en qualité de Résident militaire pour ramener l'ordre après des affrontements interethniques de novembre 1959 – a clairement choisi son camp. Son schéma est reflété dans ce passage de son [communiqué No 7](#) :

...Et nous avons donc dû constater que c'était bien ainsi. Il y a parmi les autorités les plus importantes du Ruanda, des menteurs qui lancent de tels bruits pour tromper la population. Mais cela est faux évidemment, et ceux qui discutent cela sont des membres d'un parti qui emploient des moyens malhonnêtes pour essayer de faire triompher leur parti. Ce sont des gens qui, ainsi que nous le disons dans le communiqué no 6, emploient la terreur, l'intimidation et le mensonge pour l'emporter. Ces gens trompent la population et rendent un mauvais service à leur pays.

Je vous donne un exemple. Il y a un parti qui s'appelle "Parmehutu". Je vous en ai parlé en même temps que des autres partis dans le communiqué précédent. Quel est le programme de ce parti? Il demande une démocratie véritable; l'union réelle de tous les habitants du Ruanda et l'abolition de la domination d'une seule race; un Mwami constitutionnel aidant à instaurer la démocratie; des conseils élus démocratiquement; une réforme judiciaire et l'élection de certains juges; une réforme foncière importante; un impôt proportionnel à la richesse de chacun; des facilités aux plus pauvres pour poursuivre leur études. ([Nkundabagenzi, pp.219-220](#))

Il suffit de remplacer le Parmehutu par le FPR et l'UNAR et le Mwami par le MRND et le président Habyarimana pour retrouver à peu près le discours de Dallaire. Il devait également instruire les administrateurs de territoire, lors de leur réunion tenue à Kigali le 11 janvier 1960, de mener « une action en faveur des Hutu qui vivent dans l'ignorance et sous une influence d'oppression » (Nkundabagenzi, pp.215). Juste comme Dallaire, Logiest s'est trouvé devant un choix, celui soit d' « appuyer la structure tutsi » soit d' « ouvrir le pays à la démocratisation », en favorisant les Hutus au détriment des Tutsi. Pour lui, « la première option serait prise au détriment de la masse du peuple » et la seule solution réaliste était « l'instauration d'une république et la suppression de l'hégémonie tutsi » ([Reyntjens, 1985: pp.267-272](#)).

Il faudra néanmoins noter la différence entre les missions dévolues aux deux officiers. Alors que Dallaire devait faire tout pour favoriser le respect de l'Accord d'Arusha, sans favoriser aucun camp, bien entendu, Logiest avait pour mission de rétablir l'ordre par tous les moyens, y compris militaires, administratifs et politiques. Ainsi, contrairement à Dallaire, il définit sa mission et sa stratégie très honnêtement et très clairement aux administrateurs de territoire réunis à Kigali le 17 novembre 1959, en ces termes :

La position d'un résident militaire n'est pas une position politique; son rôle est de laisser, en abandonnant le commandement, une situation moins susceptible de troubles que la situation actuelle. Pour cela, nous devons favoriser les éléments d'ordre et affaiblir les éléments de désordre, en

d'autres termes favoriser l'élément hutu et défavoriser l'élément tutsi parce que l'un sera obéi et l'autre pas. En conséquence nous avons pleine initiative pour mettre en place des sous-chefs hutu, là où ils ont une chance de réussir avec l'aide de l'administration ([Reyntjens, 1985: pp.267-272](#)).

Ce passage ressemble étonnamment à la proposition suivante que Dallaire a soumise au siège de l'ONU à New York, dans les jours qui ont suivi la mort du président Habyarimana :

J'avais en ligne Kofi Annan, Iqbal Riza et Hedi Annabi. Je leur ai raconté les déboires de la journée : la mort de mes soldats et des chefs politiques modérés, les meurtres systématiques, les échecs des réunions politiques, les offres de Kagame [d'assister la gendarmerie à prendre les choses en main] les actions de Bagosora,...J'ai évoqué la possibilité que les modérés puissent s'unir à nous pendant la nuit, ce qui nous permettrait, peut-être, de contrôler la situation, au moins en ce qui concernait l'aspect militaire. Cela voulait dire que je devais leur montrer mon appui et leur donner le sentiment que la communauté internationale leur apporterait la sécurité. Ils m'ont répondu que non. Je devais laisser les modérés faire les premiers pas, ne pas offrir le soutien de la MINUAR comme force de protection à l'une des deux factions. Cet ordre m'a déconcerté. Les modérés ne montreraient leur jeu sans que, d'abord, je montre le mien. J'ai insisté : là résidait peut-être notre unique chance de remettre le Rwanda sur le chemin de l'Accord d'Arusha, et nous ne devions pas la laisser passer. Dans le cas contraire, nous permettrions aux extrémistes de prendre l'initiative, et nous ne deviendrions rien d'autres que les témoins d'un génocide. La réponse est arrivée sans que je puisse me méprendre : je ne devais pas prendre parti, c'était aux rwandais de décider de leur sort... (Dallaire, pp.334-335)

Il faut noter ici que chaque fois que Dallaire a parlé de « modérés », il a ajouté qu'ils étaient proches du FPR. Ainsi décrit-il Gatabazi comme étant un « Hutu modéré bien connu du sud et très pro-FPR » (Dallaire, p. 247). Donc, le soutien aux « modérés » dont parle Dallaire est plutôt destiné au FPR, et c'est ça qu'il a fait malgré les instructions reçues de New York de rester neutre. Booh Booh, en bon observateur, affirme que Dallaire a rendu des services au FPR en catimini en lui fournissant carburant et repas et en lui donnant accès à l'équipement téléphonique de la MINUAR (Booh Booh, p. 126). Booh Booh note qu'en faisant tout cela, Dallaire voulait « être agréable au FPR » (Booh Booh, p. 127), avant de conclure en termes clairs que Dallaire n'a fait que « servir activement un seul camp, celui du FPR » et qu'il n'était donc pas neutre mais plutôt « de connivence avec le FPR » (Booh Booh, p. 123). Pour s'assurer un flou total sur ses relations coupables avec le FPR, Dallaire a vidé le dossier des violations des accords d'Arusha par le FPR dans les archives du commandement de la force de la MINUAR (Booh Booh, p. 123).

Le résultat de ces stratégies de diabolisation d'une certaine partie de la classe politique a résulté à la victoire de la partie favorisée - à la Révolution sociale et à l'instauration de la République que les Tutsi défavorisés ont considérées comme hold up politique accompagné de massacre à caractère génocidaire ; et à l'instauration d'un régime

mono-ethnique basé sur le génocide et des massacres de plusieurs centaines de milliers de civils et que les Hutu trouvent scandaleux car non représentatif. Dans ces conditions, pourrions-nous conclure que les seuls hommes politiques rwandais sont les seuls responsables de la catastrophe rwandaise ?

Conclusion : responsabilités partagées

Pendant un certain temps, je devins un bouc émissaire commode pour tout ce qui avait mal tourné au Rwanda » (Dallaire, p. 14)

Il ne sert à rien de chercher les boucs émissaires à l'étranger pour expliquer cette tragédie lorsqu'on est longtemps sourd aux appels à la raison de la Communauté internationale.
(Booh Booh, p. 73)

Le drame rwandais est souvent présenté et analysé comme étant la conséquence de l'intransigeance des différents acteurs politiques et militaires rwandais. Pour beaucoup d'analystes et observateurs, les rwandais n'ont pas voulu le processus de paix que la communauté internationale avait accepté de soutenir et d'accompagner.

Les deux ouvrages que nous étudions vont dans le même sens, et les deux auteurs, indépendamment l'un de l'autre, rejettent l'entière responsabilité aux acteurs rwandais. Cette vision est fautive car il y avait trois acteurs dans la crise, à savoir, le gouvernement, le FPR et la communauté internationale, cette dernière étant appelée à jouer le rôle d'arbitre et de médiateur. Admettons que les parties rwandaises – le gouvernement et le FPR – ont délibérément rejeté la paix. Est-ce que tout a bien marché du côté de la MINUAR ? Est-ce que celle-ci a [bien] joué le rôle qui était le sien dans la crise ? Les deux auteurs nous répondent avec un NON sans appel, bien que ils se lancent la balle telle une partie de ping-pong.

Dallaire se demande si Booh Booh transmettait tous ses rapports à sa hiérarchie (Dallaire, p. 272) et conclut lui-même que seuls quelques rares rapports parvenaient à qui de droit, ce qui l'a poussé à violer délibérément la procédure normale. Ainsi, le célèbre télégramme annonciateur de la préparation du génocide datant du mois de janvier 1994 a pu atterrir au bureau du général Maurice Barril - compatriote et ami de Dallaire - au siège de l'ONU sans passer préalablement par Booh Booh. Selon celui-ci, ce télégramme fut purement et simplement classé sans suite favorable « faute de mon visa » (Booh Booh, p.93). Il est évident que ce dysfonctionnement n'a pas joué en faveur de cette paix que les deux auteurs prétendent avoir voulu servir.

Comme nous l'avons également vu plus haut, Booh Booh, sensé être le chef de la MINUAR, se plaignait que Dallaire sabotait tous ses efforts visant à restaurer le dialogue entre les différents acteurs. A plusieurs reprises, il a fait avorter les réunions « cruciales », il en a fait rater d'autres qui auraient peut-être pu changer le cours des choses. La conviction de Booh Booh est que Dallaire ne pouvait permettre aucun succès de sa part (Booh Booh, p. 52). Et si les acteurs politiques rwandais avaient été 'sages' et que Booh Booh avait pu rassembler tout le monde pour l'installation du gouvernement de transition à base élargi, Dallaire n'aurait-il pas saboté ce succès plus grand que tout autre succès imaginable? Nous nous posons cette question d'autant plus

que Booh Booh lui-même affirme sans ambiguïté que « Dallaire constituait un handicap de taille pour la MINUAR » (Booh Booh, p. 139)

Une lecture attentive et analytique des deux ouvrages nous pousse à conclure, arguments à l'appui, que Booh Booh et Dallaire ne sont pas effectivement des boucs émissaires, mais portent plutôt une lourde responsabilité dans le drame rwandais. La MINUAR, telle que décrite par ses deux chefs, était incapable de jouer son rôle non pas parce que les moyens logistiques et financiers étaient limités mais surtout parce que elle était minée par des rivalités internes, le racisme, l'indiscipline, la partialité et le manque d'action pour corriger la situation.

S'il est clair que Dallaire a accaparé les fonctions politiques et diplomatiques de son patron, il n'en reste pas moins vrai que celui-ci est resté inactif tout en sachant que la situation au sein de la MINUAR était pourrie. Dès son arrivée, Booh Booh a dû rapidement découvrir que son collaborateur allait saboter son action. Il n'a pas agi. Plus tard, Dallaire lui a empêché d'accomplir quelque succès que ce soit et il n'a pas agi. Il dit que Dallaire était un « sous-marin » du FPR au sein de la MINUAR (Booh Booh, p. 121) et il n'a pas agi. Il a su que Dallaire utilisait les ressources et la logistique de la MINUAR en faveur du FPR et il n'a pas agi. Dans ces conditions, tout homme responsable mettrait sa hiérarchie devant un choix : soit il démissionne car sa mission s'annonce impossible, soit il demande la démission de celui qui sabote la mission.

La liste des omissions est longue mais peut se résumer en une phrase : Booh Booh a voulu travailler avec un homme qu'il considérait comme un « handicap de taille pour la MINUAR » (Booh Booh, p. 139) et nie toute responsabilité dans l'échec de sa mission. Pourquoi tout ce cumul d'omissions alors que des millions de rwandais avaient placé leur espoir en cette communauté internationale qu'il représentait ? Toute cette génération blessée et traumatisée à jamais va-t-elle se contenter du léger regret de Booh Booh comme quoi il' aurait dû se montrer « plus attentif à toutes ces rumeurs récurrentes qui venaient du président de la République et des ONG étrangères ? » (Booh Booh, p. 72).

Une des leçons que les lecteurs des deux œuvres auront à tirer, surtout les responsables des Nations Unies, est résumée par cette sagesse universelle que traduit le proverbe rwandais suivant : *Ibihanga bibiri ntibitekwa mu nkono imwe* (deux têtes [de vache] ne se cuisent pas dans une même marmite [parce qu'elles sont grandes et que les marmites sont généralement petites]) et que l'on retrouve aussi bien chez les voisins swahiliphones – *Fahali wawili hawakai zizi moja* (deux taureaux ne cohabitent pas dans une même étable)- et chez les anglo-saxons : *Two captains will sink the ship* (il n'y a pas deux capitaines dans un même bateau) ; ainsi que chez les francophones : on ne peut pas mettre deux caïmans dans le même marigot. Lorsqu'une mission a deux patrons, elle cesse d'être une mission et devient une aventure. Si tout le monde avait été sage...

Bibliographie :

- Booh Booh, Jacques Roger, Le patron de Dallaire PARLE : Révélations sur les dérivés d'un général de l'ONU au Rwanda (Paris : Editions Duboiris, 2005)

- Dallaire, Roméo, J'ai serré la main du diable : la faillite de l'humanité au Rwanda (Outremont: Editions Libre Expression, 2003)
- Nkundabagenzi, Fidèle, RWANDA POLITIQUE 1958-1960 (Bruxelles :CRISP, ??)
- Reyntjens, Filip, Pouvoir et Droit au Rwanda. Droit public et Evolution Politique, 1916-1973 (Tervueren, Koninklijk Museum voor Midden Afrika, 1985)